

# REDIGER UN PROJET CULTUREL, ARCHITECTURAL ET FONCTIONNEL

DIRECTION DES BIBLIOTHEQUES,  
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA VENDEE

## Tuteur au sein de la collectivité

**Christophe Dubois**

Directeur des Bibliothèques, Conseil Départemental de la Vendée

## Rapport rédigé par

**les élèves conservatrices territoriales de bibliothèques**

[Julie CALMUS], julie.calmus@conservateur-inet.org

[Marion DRUART], marion.druart@conservateur-inet.org

[Nathalie MORICE], nathalie.morice@conservateur-inet.org

## Date

18/09/2015



SYNTHESE  
RAPPORT DU  
STAGE COLLECTIF

INET

Élèves conservateurs  
territoriaux de bibliothèques  
Promotion Cabu



## 1- Rappel de la commande

Trois élèves-conservatrices, Julie Calmus, Marion Druart et Nathalie Morice, ont répondu à l'invitation de la Bibliothèque départementale de Vendée (BDV) à réaliser un stage collectif du 18 mai au 17 juillet 2015.

La proposition était de parvenir à « *l'élaboration d'un outil de définition des besoins (projet culturel) pour les projets de bibliothèques municipales et les mises en place de réseaux intercommunaux* ».

En effet, depuis le décret sur la Dotation générale décentralisée du 7 juillet 2010 et la circulaire d'application de février 2011, l'Etat attend que les collectivités joignent un Projet scientifique et culturel au dossier de demande de financement pour tout projet d'investissement lié à une bibliothèque. Il s'agit ainsi d'encourager les collectivités à s'interroger sur les missions de la lecture publique et à anticiper les moyens de fonctionnement nécessaire au futur projet.

Le Conseil départemental de Vendée, à travers la Direction des bibliothèques, souhaite accompagner les communes dans cette démarche de définition du projet culturel pour les bibliothèques du territoire. L'objectif partagé avec la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) – Pays de la Loire est de renforcer la professionnalisation du réseau départemental de bibliothèques.

La commande faite aux stagiaires était double :

- ➔ Rédiger une proposition de projet culturel avec les acteurs locaux pour un territoire donné.

Julie Calmus a travaillé avec le réseau de la **Communauté de communes de Chantonnay**, Marion Druart avec la **Commune de l'Île d'Yeu**, Nathalie Morice avec le réseau de la **Communauté de communes Vie et Boulogne**. Chacune de ces collectivités choisies en amont par la direction de la BDV pour leur intérêt stratégique présente des singularités propres à son identité administrative, géographique et culturelle.

- ➔ A partir de ce travail de terrain, élaborer une méthodologie et une grille d'analyse commune pour la rédaction d'un projet culturel, applicable à tout projet de bibliothèque initié dans le département, quelles que soient les caractéristiques de la collectivité. Ce document se devait d'être simple, afin

qu'un élu ou l'administration d'une commune sans compétence préalable de bibliothéconomie puisse s'en saisir.

La commande était ainsi prévue dès le départ comme un aller-retour entre le travail d'expertise de terrain à la rencontre des élus, des professionnels et des bénévoles (peu des usagers en raison d'un calendrier serré) et une réflexion commune entre les stagiaires et avec la Direction de la BDV, pour définir une grille d'analyse pertinente pour l'ensemble du réseau départemental.

## **2- Contenu des travaux réalisés**

Afin de prendre connaissance du fonctionnement de la direction des Bibliothèques en Vendée et d'éclairer notre mission, nous avons, dans un premier temps, fait le tour des services (action culturelle, numérique, collections...). Ces entretiens nous ont permis de cerner les différentes voies du soutien du Conseil départemental aux bibliothèques du territoire. Nous pourrions résumer ces actions en 3 points :

- aide matérielle et financière au développement des collections (imprimés, audiovisuels et numériques),
- appui technique et matériel à la mise en place d'action culturelle,
- aide à l'élaboration de projets de médiathèques.

Nous avons également visité les autres équipements de la Bibliothèque départementale de la Vendée. La BDV a en effet la particularité de gérer directement 3 bibliothèques, appelées Vendéthèques. Ces équipements ont été conçus dans les années 90, dans l'idée de dynamiser la lecture publique sur le territoire. Cette pédagogie par l'exemple connaît aujourd'hui un tournant ; il est désormais question que les collectivités les hébergeant en prennent la responsabilité. La BDV propose aussi un service d'animation culturelle par bus, le Médiabus.

Comme la commande était fortement corrélée à la problématique d'extension, de rénovation ou de construction de médiathèques, nous avons rencontré le partenaire incontournable pour de tels projets : le conseiller livre et lecture de la DRAC Pays de la Loire. Cette rencontre, qui a eu lieu dès la première semaine, a été décisive pour le reste de la mission. Elle nous a permis de saisir les leviers ainsi que les points de blocage du soutien aux projets de lecture publique.

La rencontre avec le DGA culture du département nous a permis de prendre connaissance des grandes orientations de la politique culturelle. Mais il nous a aussi été fait part du ralentissement de l'appui à l'investissement, pour les médiathèques

notamment. Cette restriction, conjoncturelle, s'est toutefois desserrée avant la fin de notre mission.

Suite à cette première semaine d'exposition des possibilités départementales d'appui à la lecture publique, nous avons chacune pris des rendez-vous dans nos territoires. Nous planifions ainsi notre immersion dans la problématique territoriale locale qui allait constituer le cœur de chacun de nos rapports.

Nathalie Morice et Julie Calmus avaient pour sujet d'étude des territoires intercommunaux. Les territoires de Vie et Boulogne et de Chantonay, sont composés, chacun, de 8 communes (et d'au moins 8 bibliothèques). Des entretiens ont donc été programmés avec l'ensemble des responsables des bibliothèques (bénévoles ou professionnels), avec les maires ou les adjoints à la culture ainsi qu'avec les responsables des communautés de communes.

Marion Druart était quant à elle dans la commune d'Yeu où coexistent 2 bibliothèques paroissiales avec un projet de bibliothèque municipale. Des rencontres fréquentes avec les élus de la commune, le DGA Culture et Vie associative, la responsable de la future bibliothèque et différents services municipaux ont alors été programmées.

Ces 3 territoires présentaient des caractéristiques très différentes :

- Vie et Boulogne : le réseau modèle du département,
- Chantonay : le réseau en mal de développement,
- Yeu : la lecture publique en construction.

Ce choix de territoires fort différents était à propos, puisqu'il devait nous aider à tester la pertinence de notre grille d'analyse, de notre squelette de projet culturel.

Afin d'alterner périodes de travail sur le terrain et réflexions collectives, nous étions les lundi et mardi à la BDV. Nous mettions alors en commun notre travail et avions un point hebdomadaire avec le directeur Christophe Dubois et son adjointe Stéphanie Branger. Le reste de la semaine, nous sillonnions nos territoires.

Pour préparer les entretiens, nous avons imaginé trois grilles d'enquête :

- un questionnaire destiné aux bibliothèques communales (un bilan de l'offre culturelle sur le territoire, un bilan de l'offre de lecture publique, des pistes d'amélioration),
- un questionnaire dédié aux problématiques de réseau (lors d'entretien avec le bibliothécaire intercommunal),
- un questionnaire politique, destiné à l'entretien avec les élus (bilan de l'offre existante, vision, souhaits).

Ce questionnement du terrain venait nourrir notre réflexion sur la trame de projet culturel. Nous l'avons donc conçu en parallèle ; chaque découverte venait enrichir, modifier, notre proposition de plan.

Nous nous sommes également appuyées sur des documents élaborés par d'autres collectivités. Sans chercher à être exhaustives et pour ne citer que ceux qui ont particulièrement retenu notre attention :

Elaborer un Projet de services, Rhône, le département, Médiathèque départementale

La politique documentaire pour les bibliothécaires, BDLA (Bibliothèque départementale de Loire Atlantique)

Guide de la mise en réseau des petites et moyennes bibliothèques, COBB (Agence de coopération des bibliothèques et centres de documentation en Bretagne)

Le projet scientifique culturel éducatif et social, BDP 13 (Bibliothèque départementale des Alpes maritimes)

Nous avons construit une trame de raisonnement qui permet d'aborder l'ensemble des problématiques rencontrées par une médiathèque. Outre les conseils stratégiques, nous voulions également chiffrer nos propositions. Les calculettes de la BDLA en ligne, pour la politique documentaire, permettant de ventiler des ouvrages par secteur, nous ont donné l'idée d'élaborer nos calculettes. A partir des dossiers de subventions accordées durant les 6 dernières années par le Conseil départemental, nous avons établi des coûts moyens de construction et de rénovation en Vendée. Dès lors, il était possible de systématiser une simulation de coût, en partant du nombre d'habitants et des subventions potentielles auxquelles un projet peut prétendre. Nous avons également estimé le coût du mobilier, des acquisitions et du fonctionnement et proposé les calculettes correspondantes.

Nous avons enfin restitué le fruit de notre travail individuel devant chacune des collectivités qui nous avait invitées. Nous avons présenté la méthodologie de notre travail collectif, notre squelette et nos calculettes, aux responsables de secteurs et du développement culturel de la BDV. Nous reviendrons à la BDV présenter notre projet lors de la Journée départementale des bibliothèques organisée le 19 Novembre 2015.

### **3- Les enseignements à tirer pour la conduite de l'action publique en matière de lecture publique**

La relation de confiance posée dès le départ par Christophe Dubois, directeur de la Direction des bibliothèques du Conseil départemental de Vendée, nous a permis de retirer un maximum de bénéfices de ce stage collectif, tant dans le travail mené en autonomie sur le terrain que dans l'échange avec la direction et l'équipe de la Bibliothèque départementale.

- Le rôle et le fonctionnement d'une Bibliothèque départementale de prêt

Pour les trois élèves conservatrices, ce stage collectif a d'abord été l'occasion de découvrir le rôle spécifique de soutien, de conseil et d'animation de réseau d'une Bibliothèque départementale de prêt (BDP). Cet enseignement nous sera utile pour nous projeter dans des postes sur lesquels nous pourrions aspirer à candidater mais aussi pour établir la construction de partenariats entre différents niveaux de réseaux de lecture publique, dans une meilleure compréhension des missions de chaque institution. Ce dernier élément apparaît important puisque nous avons rencontré en Vendée mais aussi à l'occasion d'interventions à l'INET plusieurs cas où le projet municipal ou intercommunal de lecture publique se construisait dans l'ignorance du potentiel partenaire départemental.

- La redéfinition des missions dans un contexte de restriction budgétaire

Comme de nombreuses collectivités, le Conseil départemental de Vendée doit ajuster son action à des ressources financières plus rares. La BDV a retenu différents leviers intéressants pour réaliser cet objectif.

D'une part prendre en compte l'évolution positive du réseau départemental de lecture publique pour se désengager progressivement de la gestion d'équipements initialement portés en direct pour impulser un désir de lecture publique : les Vendéthèques.

D'autre part, compenser la moindre possibilité de soutien financier aux projets de lecture publique sur le territoire en renforçant la capacité d'expertise et donc un plus grand accompagnement en matière d'ingénierie (formation, choix de logiciel, animations, etc.). L'exercice est indispensable pour que la parole des professionnels du Département reste valide auprès des acteurs locaux, même sans la garantie de versement d'une subvention.

Enfin, le Directeur de la BDV a reconstruit un lien de coopération et d'échange avec la DRAC, autre partenaire important des projets de lecture publique.

Ces trois pistes de travail pour adapter l'offre de service à l'évolution des moyens financiers nous seront utiles dans nos fonctions futures.

- L'articulation entre bénévoles et professionnels

La place importante des bénévoles, sans lesquels nombres de petites bibliothèques ne pourraient exister, est une spécificité de la lecture publique en milieu rural. Elle est particulièrement forte en Vendée, où beaucoup d'élus revendiquent le bénévolat comme une valeur historique de leur territoire.

Le stage nous a permis de découvrir et de nous interroger sur la relation particulière entre salariés professionnels des bibliothèques et bénévoles engagés pour des raisons diverses, dont l'une des premières est l'opportunité de rencontrer d'autres personnes et « d'être utile ». Nous avons également été amenées à construire des arguments pour défendre la nécessité de professionnels formés à la bibliothéconomie pour a minima animer une bibliothèque ou coordonner un réseau intercommunal, sans l'opposer à la contribution citoyenne qu'apportent les bénévoles.

- L'intérêt de la mutualisation dans un réseau intercommunal

Les deux stagiaires positionnées sur des communautés de communes ont eu à négocier entre enrichissement des bibliothèques par la mise en réseau et revendications autour de l'identité communale. Nous avons ainsi eu à travailler précisément les avantages et les possibilités offertes par la mutualisation de services dans un réseau intercommunal.

- Pas de modèle unique de bibliothèque

La gestion des bibliothèques prend en compte des normes et des préconisations, mais ces invariants se conjuguent avec un contexte local, des choix politiques et parfois les convictions professionnelles de celui ou celle qui porte le projet.

L'écoute mais aussi l'échange avec les élus, l'analyse du contexte démographique, social, économique, culturel sont indispensables pour proposer un projet de bibliothèque pertinent.

#### **4- Les conditions du transfert des méthodes et outils à d'autres structures le cas échéant**

L'élaboration d'un projet culturel, architectural et fonctionnel (PCAF) pour 3 collectivités territoriales aux identités différentes a prouvé l'adaptabilité de la méthodologie employée par les stagiaires mais surtout la possibilité d'élargir le champ d'application du livrable final.

Trois exemples concrets accompagnent un plan de PCAF vierge et cet ensemble doit permettre aux potentiels rédacteurs – même les moins aguerris – de s'emparer d'un projet de création ou d'extension de bibliothèque.

Les stagiaires ont donc privilégié la simplicité tant dans la terminologie employée, pas de jargon bibliothéconomique, que la dénomination même du projet.

En effet, si le plan est modulable par partie au gré des priorités et des besoins des collectivités, il détermine néanmoins de façon claire une trame avec les éléments essentiels pour élaborer un projet ambitieux et bien mené. La difficulté rencontrée par les secrétaires de mairie ou les élus locaux est de ne pas savoir exactement ce qu'est un projet culturel et quels en sont les éléments essentiels. L'objectif était donc de clarifier les points un par un pour cumuler un outil d'aide à la rédaction avec un document d'aide à la prise de décision.

Un PACF s'articule donc autour de 3 grands thèmes :

1/ Projet culturel

2/ Projet architectural

3/ Projet fonctionnel

Ces trois axes s'interpénètrent et contraignent les auteurs à mûrir leur projet pour en mesurer tous les aspects. Pourquoi une bibliothèque dans ma commune ? Quels espaces pour accueillir le public ? Quel personnel pour animer et accueillir ? Pour quel budget ? sont les questions qui peu à peu formeront la trame du projet.

Il convient néanmoins de rappeler qu'une approche théorique 'froide' ne saurait faire l'économie d'une bonne connaissance de terrain, à la fois statistique et humaine. Les rencontres et entretiens avec les élus, les usagers, les professionnels et les bénévoles sont le gage d'un projet conçu en adéquation avec de réels besoins actuels ou à venir de la population à desservir.

Les calembrettes de coût ont été élaborées au plus près des dépenses supportées par les collectivités de Vendée lors des cinq dernières années. Employées par des

structures hors de ce département, elles devront donc être adaptées et mises à jour.